

Boucle du Dourdou, Lamarel, La ville haute



Visorando

Une randonnée proposée par nanarddu11

Un départ au niveau de la rivière pour atteindre la crête au-dessus des deux vallées.



Durée :	2h15	Difficulté :	Facile
Distance :	6.38km	Retour point de départ :	Oui
Dénivelé positif :	166m	Moyen de locomotion :	A pied
Dénivelé négatif :	165m	Région :	Massif central
Point haut :	548m	Commune :	Camarès (12360)
Point bas :	382m		

Description

À Camarès, rejoindre le parking de la base nautique avec son plan d'eau (vide hors saison).

(D/A) Du parking, remonter par la route d'arrivée sur environ 150m, point de départ de la boucle proprement dite.

(1) Prendre la route sur la droite. Rejoindre la rive du Dourdou et le suivre à gauche. Arrivé au pont submersible, à droite, continuer en face sur le chemin forestier qui longe la rivière. À la fin du chemin continuer en bordure de champ jusqu'à atteindre la propriété de Laur.

(2) Arrivé au niveau du pont qui enjambe le Dourdou sur la droite, emprunter sur la gauche le chemin en prolongement du pont. Laisser sur la gauche un chemin qui mène à un bâtiment, pour continuer en face. Atteindre les bois et traverser Lamarel.

(3) Au sortir de la partie boisée, prendre à droite de la fourche (cote 527) en longeant la clôture sur la gauche. Le chemin aboutit à un croisement en T.

(4) Prendre, sur la gauche, le chemin agricole qui ramène à la ville haute de Camarès. Ignorer un départ à droite à la cote 505.

(5) Avant d'atteindre le pied de la "Vierge" descendre, sur la gauche, les marches de terre. Passer entre la maison à gauche et les ruines à droite. Passer sous la porte médiévale et tourner sur la droite pour rejoindre plus bas la Rue des Vignes. Virer à gauche et avancer d'environ 50m.

(6) Laisser la Rue des Vignes et descendre dans la rue à droite. Passer devant la fontaine à gauche. Arrivé à la dernière maison, tourner à droite pour rejoindre plus bas le Chemin Grand.

(7) Sur le Chemin Grand prendre à gauche, à la croix en pierre laisser le Chemin Grand et continuer en face sur le Chemin des Zizines qui ramène au point de départ de la boucle.

(1) Tourner à droite pour retrouver le parking du plan d'eau **(A/D)**.

Informations pratiques

La section entre **(2)** et **(3)** est la plus pentue et nécessite d'être bien chaussé.

A proximité

En période estivale le plan d'eau **(D/A)** est ouvert à la baignade gratuite.

Entre **(2)** et **(3)** on découvre le village d'Ouyre et sa carrière ainsi que les fermes de Laur et de Magdas.

Entre **(4)** et **(5)** très beau panorama avec vue sur La Serre, Le Mas d'Azema, Le Cayla, Prugnes les eaux, Sénégas, Gissac Briols et bien d'autres sites.

Points de passages

D/A Parking de la base nautique (plan d'eau)
N 43.816583° / E 2.880021° - alt. 382m - km 0

1 Carrefour de la boucle
N 43.816497° / E 2.881575° - alt. 390m - km 0.13

2 Chemin à gauche du pont
N 43.806572° / E 2.894823° - alt. 392m - km 1.98

3 À la fourche à droite
N 43.813618° / E 2.89712° - alt. 528m - km 3.42

4 Croisement en T
N 43.816322° / E 2.901689° - alt. 545m - km 3.91

5 Fausses marches à gauche
N 43.820421° / E 2.882095° - alt. 451m - km 5.7

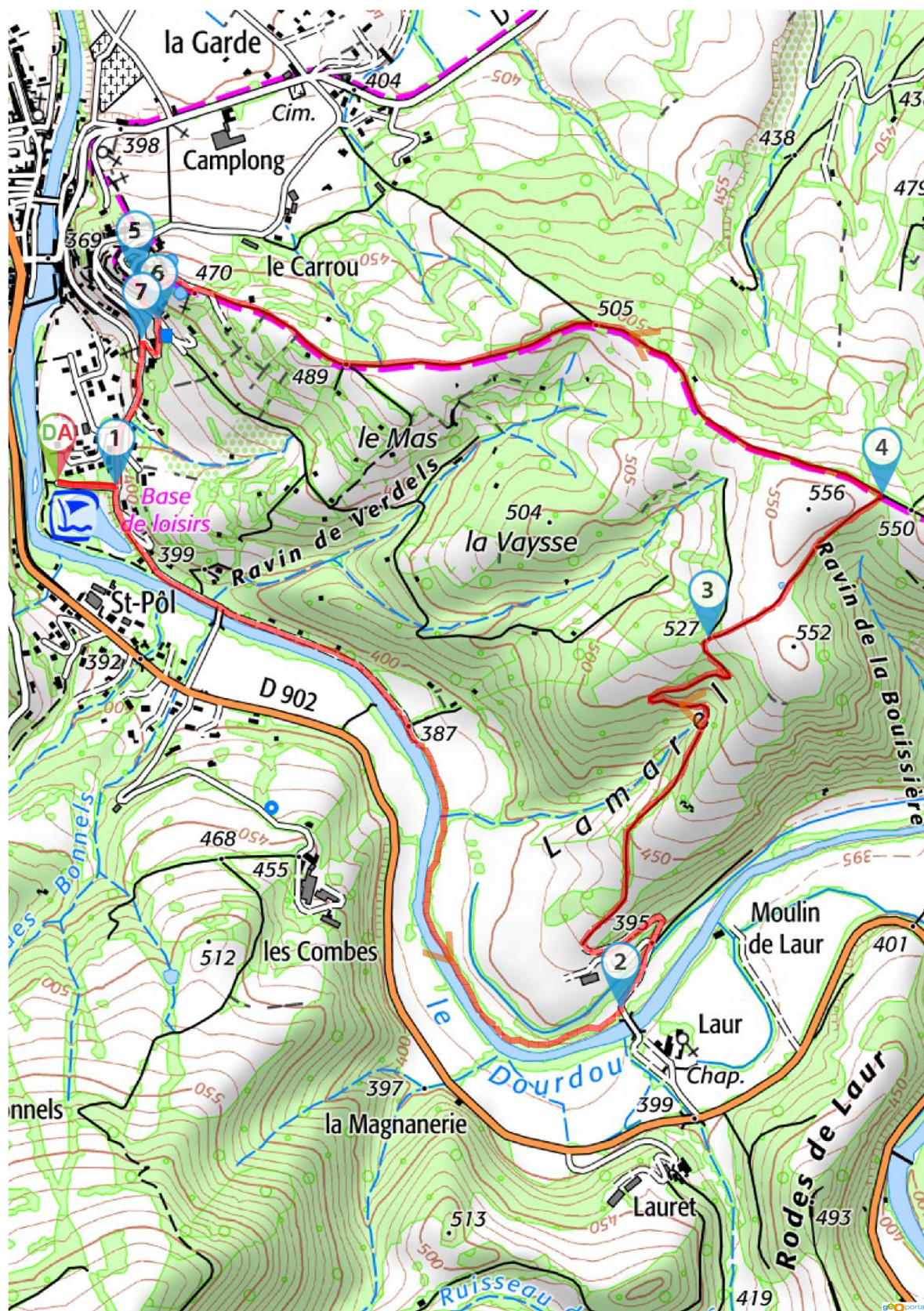
6 Rue des Vignes
N 43.819614° / E 2.882686° - alt. 427m - km 5.82

7 Chemin Grand
N 43.819262° / E 2.882257° - alt. 410m - km 5.94

D/A Parking de la base nautique (plan d'eau)
N 43.816582° / E 2.880035° - alt. 383m - km 6.38

(5) Voir la tour clocher avec sa statue de la vierge au sommet, les ruines du château et de la ville médiévale.
Pour une visite "commentée" demander à l'Office du Tourisme de Camarès 9 Grand Rue 12360 Camarès le document avec le parcours découverte (si l'Office du Tourisme est fermé regarder dans la boîte vitrée à gauche de la porte).
Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-boucle-du-dourdou-lamarel-la-ville-haute/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



©2019 IGN

Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.



LA CHARTE

du *visorandonneur*

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.